

Décision

Générale

colonial

Décision n° 343 mouvements

n° 343

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 octobre 1913

Numéro JO

n° 204 du 31/10/1913

Date du numéro

31 octobre 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du dit jour, M. Frangeul, contrôleur-adjoint des Douanes, reprend les fonctions de Chef du Service des Douanes.